

Pages de Profils



Comptant plus de 150 000 étudiants, le Nord-Pas-de-Calais figure parmi les quatre premières régions étudiantes de France. La région attire plus de jeunes venus suivre des études supérieures qu'elle n'en perd au jeu des migrations résidentielles. Le bassin de recrutement des établissements supérieurs reste cependant largement appuyé sur la région. Si le pôle universitaire lillois concentre près des 60 % des étudiants inscrits, d'autres pôles d'enseignement, dans le Hainaut, l'Arageois ou le Littoral, structurent l'offre locale de formation. En outre, des mobilités intenses prennent place entre agglomérations, amenant à penser l'accompagnement des jeunes – pour leur logement, pour leurs déplacements – à une échelle territoriale élargie.

La présence estudiantine en Nord-Pas-de-Calais

Philippe Macquet

Service études et diffusion



Les universités et les écoles du Nord-Pas-de-Calais regroupent plus de 150 000 étudiants [☛ Définitions](#), représentant 3,8 % de la population régionale en 2009. Le Nord-Pas-de-Calais figure ainsi parmi les premières régions françaises selon la part d'étudiants dans la population, aux côtés de l'Île-de-France (5 % de la population), Midi-Pyrénées (4 %) et Rhône-Alpes (3,8 %). Le nombre d'étudiants, relativement stable d'une année sur l'autre, oscille autour de 150 000 depuis le milieu des années 2000 [☛ Encadré](#).

LA PLACE DES ÉTUDIANTS PARMIS LES JEUNES ET LES JEUNES ADULTES

La condition étudiante s'inscrit dans le prolongement de la jeunesse, tout en concrétisant les premiers pas dans la vie adulte, à travers l'acquisition d'une autonomie progressive, pour le logement, les déplacements, la santé, etc. Pourtant, la population étudiante ne peut se résumer à une classe d'âge. Certes, la plupart des étudiants sont âgés de 18 à 24 ans : c'est le cas pour 134 000 jeunes du Nord-Pas-de-Calais [☛ Tableau 1](#). Néanmoins, ces derniers restent minoritaires parmi les jeunes adultes de cette classe d'âge, dont ils ne représentent que 33 %. À cet âge, la plupart des jeunes adultes ont amorcé leur vie professionnelle – éventuellement après des études supérieures qu'ils ont déjà achevées – quand d'autres terminent leur scolarité dans le secondaire. Quelque 4 900 étudiants sont des mineurs âgés de 16 ou 17 ans, soit 4 % de cette tranche d'âge, et 13 700 étudiants sont des adultes de 25 à 29 ans, soit 5 % de la population correspondante.

VERS LA MOITIÉ DE DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR AU SEIN D'UNE GÉNÉRATION ?

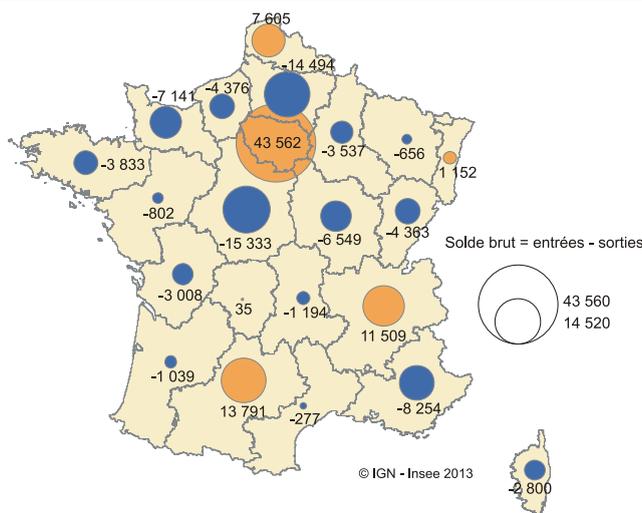
Au total, parmi les 780 000 jeunes et jeunes adultes âgés de 16 à 29 ans en Nord-Pas-de-Calais, près de 320 000 sont scolarisés (soit 41 %) et 153 000 sont étudiants, soit 20 %. Cette proportion, relativement faible, ne concerne que les jeunes en cours d'étude. À l'âge où les études supérieures sont réputées achevées, entre 30 et 34 ans, c'est 40 % de la population régionale qui est actuellement titulaire d'un diplôme du supérieur (contre 45 % au plan national). Même si cette proportion a connu une hausse particulièrement soutenue au cours des années 2000 (+ 15 points en 10 ans, en France comme en Nord-Pas-de-Calais), au regard des objectifs de développement économique, social et humain fixé par l'Europe, le Nord-Pas-de-Calais reste comme la France

en deçà de la cible de 50 % d'une génération atteignant un diplôme de l'enseignement supérieur.

UNE RÉGION OUVERTE AU-DELÀ DE SES FRONTIÈRES...

Le Nord-Pas-de-Calais figure parmi les cinq régions de France qui attirent plus de jeunes venus suivre des études supérieures, qu'elles n'en perdent au jeu des migrations résidentielles : l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Alsace. Parmi les étudiants présents en Nord-Pas-de-Calais, près de 25 000 résidaient dans une autre région métropolitaine cinq ans auparavant. Réciproquement, 17 400 jeunes originaires du Nord-Pas-de-Calais ont fait le chemin inverse pour débiter ou prolonger leurs études dans une autre région. Ces mobilités font apparaître un excédent migratoire de 7 600 jeunes étudiants [☛ Carte 1](#).

Carte 1 : SOLDE MIGRATOIRE DES ÉTUDIANTS SUR 5 ANS PAR RÉGION (FRANCE MÉTROPOLITAINE)



Source : recensement de la population 2008, exploitation principale (Insee).

Tableau 1 : EFFECTIFS DES JEUNES PAR TRANCHE D'ÂGE ET STATUT EN 2009 POUR LE NORD-PAS-DE-CALAIS

Unités : nombre, %

	Jeunes	Jeunes scolarisés	Part des jeunes	
			scolarisés	non scolarisés
De 16 à 17 ans	111 590	104 100 dont étudiants 4 893	93 4	7
De 18 à 24 ans	404 952	197 744 dont étudiants 134 368	49 33	51
De 25 à 29 ans	262 737	15 480 dont étudiants 13 749	6 5	94
Total	779 279	317 324 dont étudiants 153 010	41 20	59

Source : recensement de la population 2009 - exploitation principale (Insee).

DÉNOMBRER LES ÉTUDIANTS : PLUSIEURS SOURCES POUR DES APPROCHES DIFFÉRENTES

Plusieurs sources permettent d'appréhender l'importance de la population estudiantine au sein d'un territoire, avec des approches complémentaires :

- Les données établies par le ministère de l'Enseignement et de la Recherche sont établies par dénombrement des effectifs d'inscrits dans tous les établissements d'enseignement supérieur à savoir : les universités, les écoles d'ingénieurs et écoles de commerce (avec classes préparatoires intégrées ou non), les écoles paramédicales recrutant au niveau du baccalauréat, les sections de techniciens supérieurs.

ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 2011-2012

Unité : nombre

	Année 2011-2012	
	Nord-Pas-de-Calais	France
Universités et assimilés (1)	95 841	1 400 387
<i>dont IUT</i>	7 415	110 529
Grands établissements	0	87 463
Sections de technicien supérieur	19 125	246 025
Classes préparatoires aux grandes écoles	5 249	80 411
Formations comptables non universitaires	497	8 731
Préparations intégrées	171	4 621
Universités de technologie hors formations d'ingénieurs et Instituts nationaux polytechniques (4)	0	12 643
Formations d'ingénieurs	9 274	131 015
<i>Universitaires</i>	2 593	39 697
<i>Autres</i>	6 681	91 318
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	7 895	126 698
Écoles paramédicales et sociales	11 446	137 370
Autres établissements d'enseignement supérieur (3)	11 174	152 140
Ensemble (2)	158 079	2 347 807

(1) : y compris les formations d'ingénieurs universitaires et en partenariat.

(2) : à partir de 2010-2011, tous les IUFM sont intégrés dans les universités de rattachement.

(3) : les écoles normales supérieures, autres écoles de spécificités diverses, universitaires privés, écoles d'architecture, écoles supérieures artistiques et culturelles.

(4) : à partir de 2011-2012, les instituts nationaux polytechniques sont intégrés dans les universités de technologie hors formations d'ingénieurs.

Champ : universités publiques y compris le centre universitaire de formation et de recherche d'Albi.

Source : Depp.

INSCRIPTIONS DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN NORD-PAS-DE-CALAIS DE 2001 À 2011

2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
149 494	151 947	153 713	156 843	157 226	154 135	154 429	153 070	158 541	156 636	158 079

source : Atlas régional MESR 2011-2012.

- L'observatoire régional de l'enseignement supérieur (ORES-PRES-ULNF) rassemble tous les ans des données individuelles relatives aux étudiants inscrits dans les 250 établissements d'enseignement supérieur de la région Nord-Pas-de-Calais. Cette collecte annuelle est exhaustive et repose sur la collaboration directe des établissements ou sur le relais actif de leurs organismes de tutelle. Les données disponibles dans les fichiers de l'ORES permettent de repérer les inscriptions simultanées et de ne considérer chacun des inscrits qu'une seule fois, pour l'établissement, le niveau d'inscription et la filière d'études retenus comme prioritaires. La prise en compte des doubles inscriptions (par exemple, en classe préparatoire ou en école d'une part, en cursus universitaire d'autre part) conduit à une estimation plus faible du nombre d'étudiants.

INSCRITS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DU NORD-PAS-DE-CALAIS DE 2000 À 2011

2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
143 091	143 419	144 119	146 224	149 159	150 214	150 001	146 585	146 586	149 381	149 240

source : ORES - PRES - ULNF.

- Le recensement de la population, réalisé chaque année par l'Insee en partenariat avec les communes, est une enquête déclarative et représentative de l'ensemble de la population et des territoires. Elle est adaptée pour une approche démographique car elle fournit les données par âge, lieu de vie et lieu d'étude. Elle comporte également les informations sur l'inscription dans un établissement d'enseignement et le dernier diplôme obtenu. Fondés sur un cycle quinquennal d'enquête, les résultats du recensement portent sur une année de référence (2009) antérieure à celles des sources administratives du MESR (2012) ou de l'ORES (2011). Selon le recensement, le Nord-Pas-de-Calais compte en 2009 près de 153 000 étudiants âgés de 16 à 29 ans.

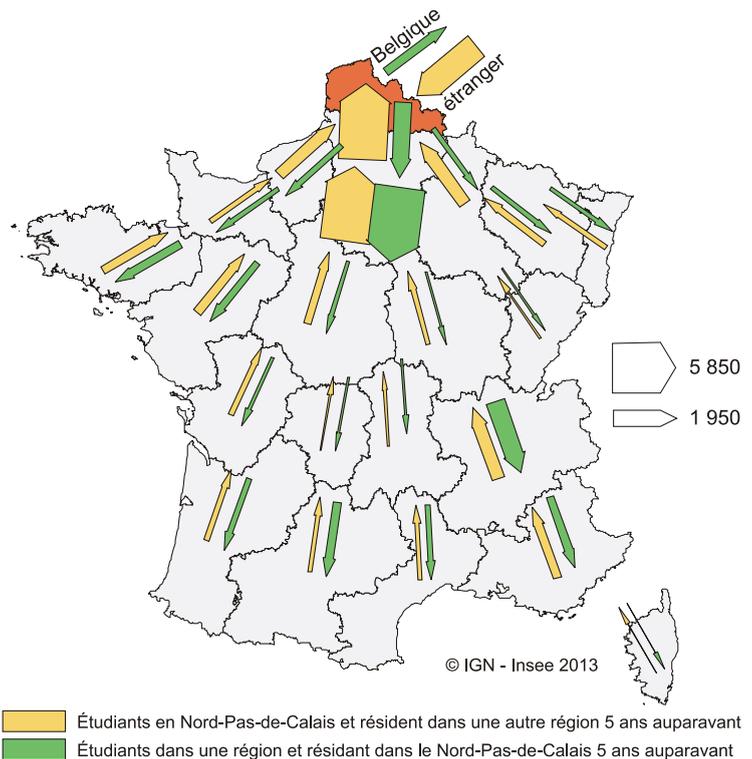
La présente étude, dédiée à l'examen de la place démographique des étudiants au sein de la population régionale et de leurs profils de mobilité entre leur lieu de vie antérieur, leur lieu de vie actuel et leur lieu d'étude, s'appuie sur les résultats statistiques du recensement.

Le Nord-Pas de Calais échange, en premier lieu et de manière équilibrée, avec l'Île-de-France [Carte 2](#). Cette situation, presque unique au sein des régions de province, tient à l'importance de l'offre régionale, tant en termes d'établissements universitaires que de grandes écoles de notoriété nationale. En outre, la région assure, au sein de la grande interrégion Nord, une fonction d'offre de formations supérieures, qui lui apporte des entrées des régions voisines : Picardie, Haute-Normandie et Champagne-Ardenne. Le Nord-Pas-de-Calais accueille également de nombreux étudiants venus d'autres pays, pour les deux-tiers du continent africain et un cinquième du continent européen [Pour en savoir plus](#).

faibles : 12,2 % de sortants, 16,7 % d'entrants [Définitions](#). À une échelle certes différente, le Nord-Pas-de-Calais présente ainsi un profil similaire à l'Île-de-France, cette dernière ayant globalement une attractivité plus prononcée [Graphique](#). En comparaison, la région Rhône-Alpes, également attractive, présente une mobilité d'ensemble un peu plus marquée (plus d'arrivées mais également plus de départs). La région Midi-Pyrénées apparaît la plus spécifique : les arrivées sur son

territoire représentent le tiers de la population estudiantine, quand les départs sont également nombreux. Il faut donc affiner l'observation des mobilités étudiantes en Nord-Pas-de-Calais en les comparant aux mobilités de la population générale : c'est le but du coefficient de migration différentielle [Définitions](#). Quand il est supérieur à 1, le coefficient indique que la région étudiée est plus attractive pour la population étudiante que pour la population

Carte 2 : FLUX ÉTUDIANTS ENTRE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS ET LES AUTRES RÉGIONS DE FRANCE SUR 5 ANS



Source : recensement de la population 2008 - exploitation principale (Insee).

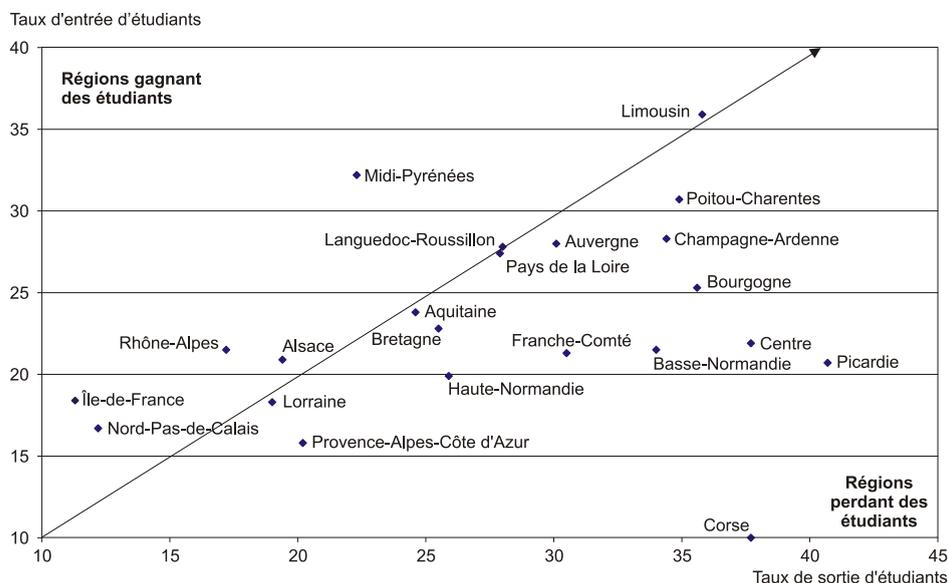
...ET QUI SAIT RETENIR SES PROPRES JEUNES DÉBUTANT LEURS ÉTUDES

Parmi les jeunes étudiants français qui résidaient en Nord-Pas-de-Calais il y a cinq ans, 88 % sont restés dans la région pour leurs études. Cette proportion est comparable à celle de l'Île-de-France et supérieure à celle de toutes les autres régions de province. Ainsi, la part des jeunes qui quittent la région pour poursuivre leurs études (12,2 %) apparaît modeste, inférieure de 8 points à celle de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui compte un nombre d'étudiants similaire.

UN SYSTÈME UNIVERSITAIRE À LA FOIS ATTRACTIF ET TOURNÉ SUR SON BASSIN RÉGIONAL

Au regard de sa population étudiante, le Nord-Pas-de-Calais présente des taux de sorties et des taux d'entrées relativement

Graphique : TAUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES ÉTUDIANTS PAR RÉGION EN 2008



Source : recensement de la population 2008 (Insee).

générale. Or sa valeur n'est que de 0,7 en Pays de Loire (pour un taux d'entrées des étudiants à 27 %), et il s'élève à 2,2 pour le Nord-Pas-de-Calais, confirmant son statut de région attractive pour les étudiants.

Ainsi, le Nord-Pas-de-Calais ne « perd » pas d'étudiants au jeu des échanges migratoires, mais au contraire apparaît bénéficiaire aux différents niveaux de formation. La problématique du déficit migratoire apparaît plus tard dans le cycle de vie, une fois le cursus supérieur achevé, lorsque les jeunes diplômés sont en cours d'insertion professionnelle.

UNE FORTE ATTRACTION DE LA MÉTROPOLÉ LILLOISE

Au sein de la région, l'aire urbaine de Lille attire une importante population d'étudiants, proche de 93 000 jeunes, soit 60 % de la population estudiantine régionale [Carte 3](#). La place prise par les étudiants dans l'agglomération lilloise répond à l'implantation des universités de Lille 1, 2 et 3, l'université catholique de Lille, et la présence d'écoles d'ingénieurs et de commerce (école centrale, école des arts et métiers, institut d'études politiques, Edhec...). D'autres aires urbaines comme Valenciennes (15 000 étudiants) et Arras (7 660 étudiants) présentent une offre universitaire riche, avec l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis d'une part, l'université de l'Artois d'autre part. L'université du Littoral Côte d'Opale vient compléter le dispositif de l'enseignement supérieur régional, avec des établissements répartis sur plusieurs territoires dont l'aire urbaine de Dunkerque (5 700 étudiants au lieu d'étude).

UNE PRÉSENCE ESTUDIANTINE AU-DELÀ DES PÔLES D'ENSEIGNEMENT

Si les étudiants résident, pour une large majorité d'entre eux, dans les agglomérations où se situe leur établissement d'enseignement supérieur, la présence estudiantine ne se limite pas à ces dernières. Les aires urbaines de Lens-Douai et Béthune comptent ainsi un nombre assez élevé de jeunes étudiants qui y résident [Carte 4](#), sans pour autant y suivre leurs études : une partie d'entre eux sont en effet inscrits dans un établissement des agglomérations voisines. Compte-tenu du maillage urbain dense du Nord-Pas-de-Calais et des facilités de déplacement apportées par les infrastructures et services de transport, de nombreux jeunes étudient ainsi dans une aire urbaine distincte de leur aire urbaine de résidence.

LA MOBILITÉ ESTUDIANTINE DANS LA RÉGION...

Ces navettes domicile-étude se polarisent en premier lieu vers le territoire lillois [Carte 5](#). Ainsi, parmi les inscrits étudiants sur l'aire urbaine de Lille, près de 20 % résident en réalité dans une aire voisine, principalement sur Béthune et Douai - Lens, dans une moindre mesure sur Valenciennes [Carte 3](#). La part des étudiants « navetteurs » dans le total des étudiants inscrits dans les établissements d'un territoire donné est plus élevée encore dans les aires de Valenciennes (35 %) qui s'articule au Cambrésis et au Maubeugeois, et surtout d'Arras (60 %) dont l'université est fréquentée par des résidents de l'ancien bassin minier. Des mobilités croisées sont également à noter sur le Littoral, entre les aires de Boulogne, Calais, Dunkerque et Saint-Omer. La proportion de jeunes résidant et étudiant au sein d'une aire donnée dépend à la fois de l'importance de l'offre de formation, de l'éloignement de la métropole et de la connexion aux espaces voisins.

DÉMÉNAGER OU SE DÉPLACER AU QUOTIDIEN ?

Si les navettes quotidiennes entre le lieu de résidence et le lieu d'études sont particulièrement intenses entre l'aire urbaine de Lille et les aires qui l'environnent, d'autres migrations viennent compléter le système des mobilités estudiantines dans la région, lorsque les étudiants déménagent pour s'installer à proximité de leur établissement de formation.

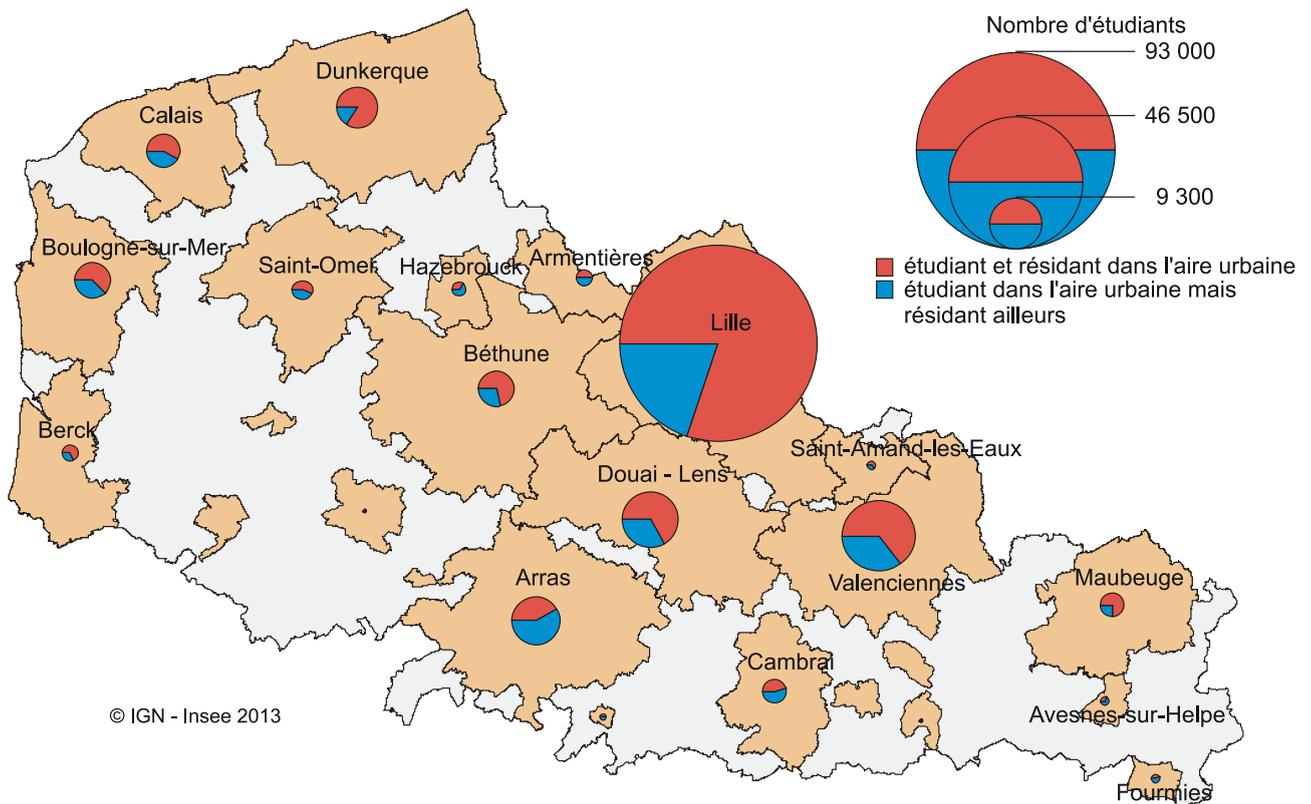
Les déménagements des jeunes pour ou pendant leurs études supérieures sont d'autant plus nombreux que les aires concernées par les départs sont éloignées de la métropole, principale bénéficiaire de ces flux [Carte 6](#). En effet, pour les territoires du Littoral en particulier (aires de Boulogne, Calais et Dunkerque), du Hainaut (aires de Maubeuge et Valenciennes) et de l'Artois (aire d'Arras), le temps de déplacement et le coût des transports peuvent limiter la possibilité de suivre des études supérieures dans les établissements lillois. À l'inverse, quand l'aire urbaine est voisine de la métropole, de nombreux étudiants choisissent de se rendre quotidiennement sur leur lieu d'études.

L'aire urbaine de Béthune fait figure d'exception : tout en étant très proche de Lille, elle compte près de 1 700 étudiants qui, au cours des cinq dernières années, l'ont quitté pour s'installer dans la métropole et 2 400 étudiants qui effectuent le déplacement quotidien. Sans doute faut-il

rapprocher ce constat au maillage moins dense de l'aire de Béthune, ne permettant pas en tout point du territoire d'accéder à des transports en commun réguliers.

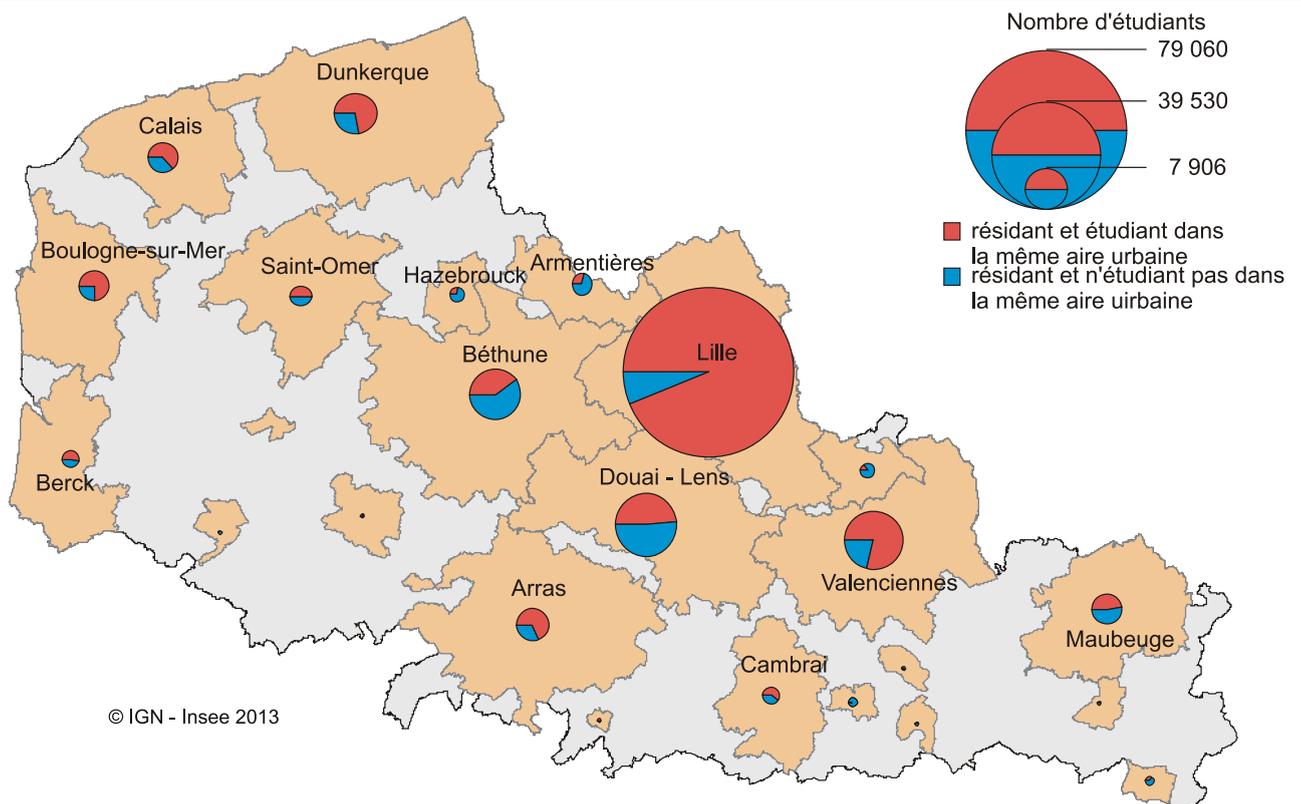
Les mobilités estudiantines sont à relier à la double problématique d'une offre de logements financièrement accessibles à proximité des centres d'enseignement et de la desserte en transports. Elles ont cette particularité, en Nord-Pas-de-Calais, de s'organiser à une échelle métropolitaine, de façon transversale à plusieurs agglomérations. Cette mobilité est un facteur clé pour permettre aux jeunes de suivre leur parcours de formation selon les spécialités et les niveaux de formation présents dans les diverses universités et écoles. À cet égard, la mobilité estudiantine représente un enjeu particulier pour accompagner l'élévation des niveaux de formation dans la région, interpellant à la fois la cartographie régionale de l'enseignement supérieur et les schémas d'aménagement du territoire.

Carte 3 : NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU D'ÉTUDE PAR AIRE URBAINE EN 2009



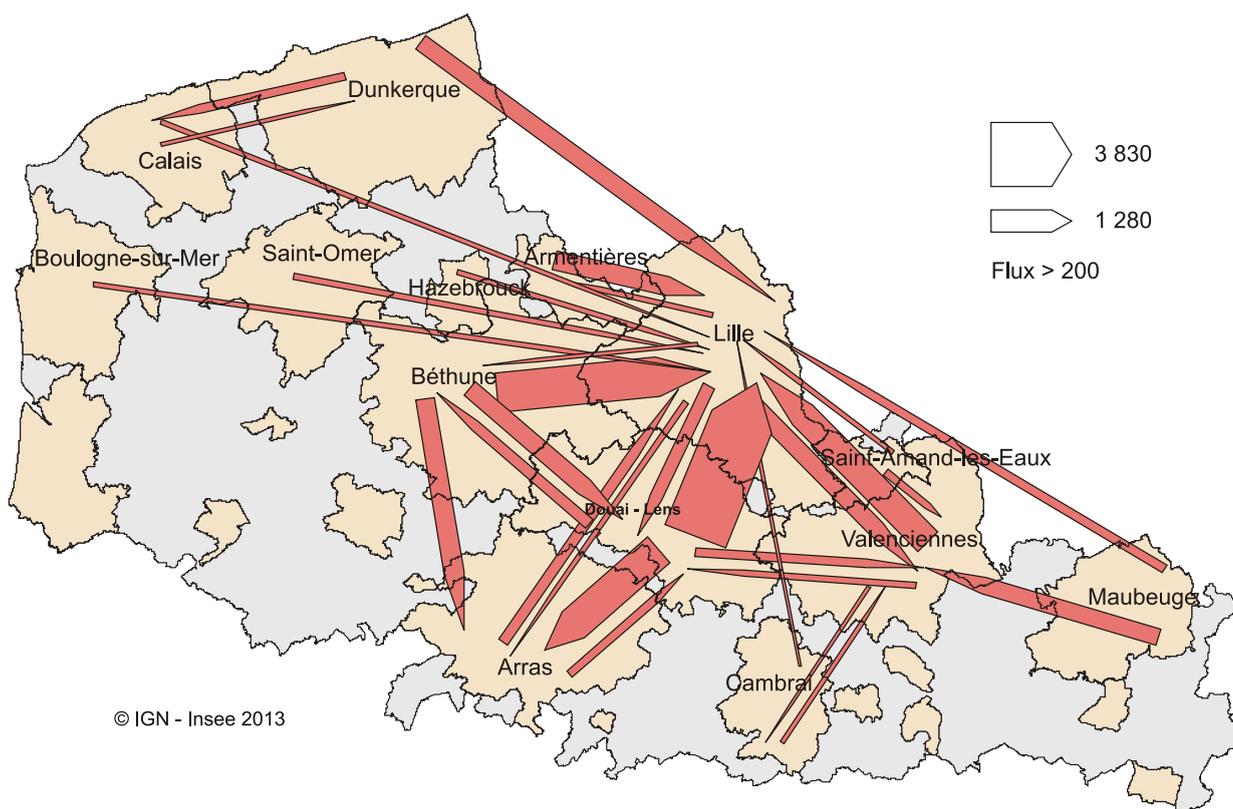
Source : recensement de la population 2009, exploitation principale (Insee).

Carte 4 : NOMBRE D'ÉTUDIANTS AU LIEU DE RÉSIDENCE PAR AIRE URBAINE EN 2009



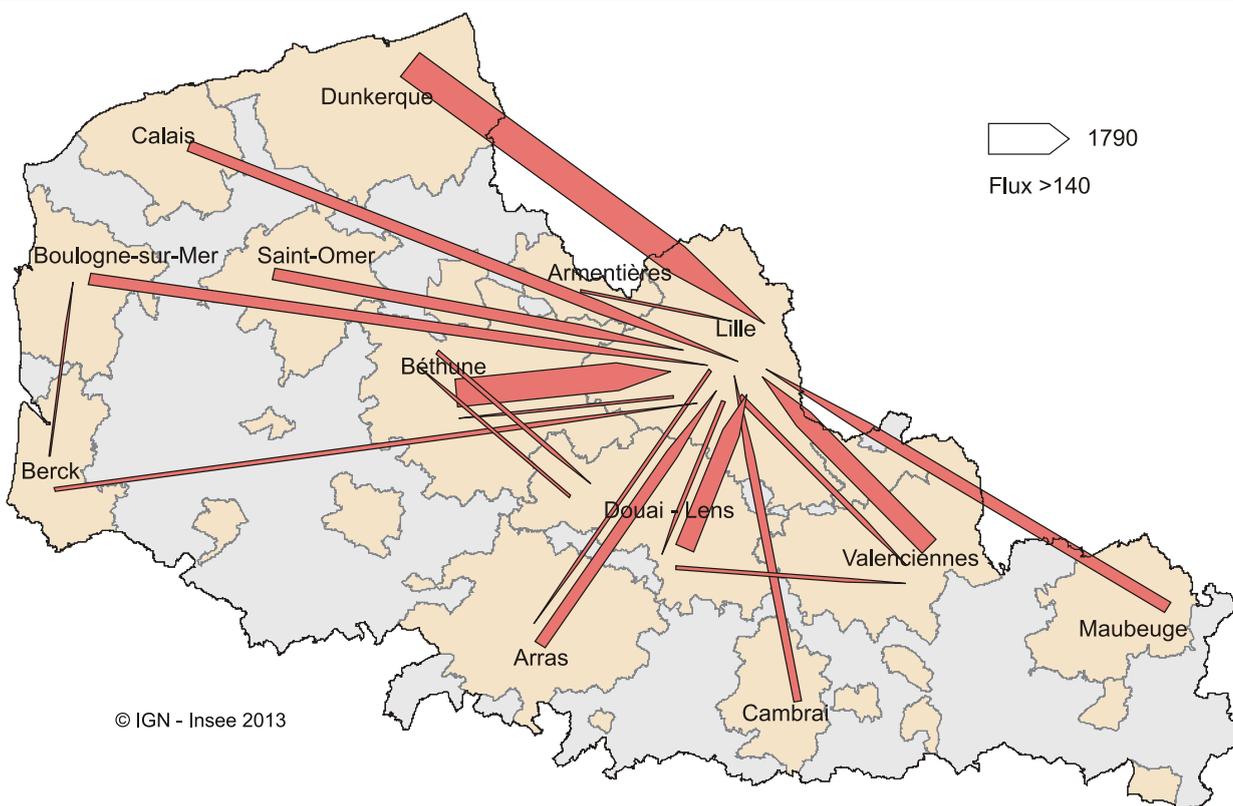
Source : recensement de la population 2009, exploitation principale (Insee).

Carte 5 : FLUX DOMICILE ÉTUDES DES ÉTUDIANTS ENTRE LES AIRES URBAINES EN 2009



Source : recensement de la population 2009, exploitation complémentaire (Insee).

Carte 6 : DÉMÉNAGEMENTS DES ÉTUDIANTS DE 16 À 24 ANS SUR 5 ANS ENTRE LES AIRES URBAINES EN 2008



Source : recensement de la population 2008, exploitation principal (Insee).

Définitions

Un **étudiant** est défini comme un jeune de 16 à 29 ans, inscrit dans un établissement d'enseignement et dont le niveau de diplôme est au moins équivalent au baccalauréat. Cette définition recouvre des situations très différentes entre les jeunes « étudiants post-bac », les doctorants salariés dans un laboratoire de recherche ou encore les jeunes actifs qui poursuivent des études parallèlement à leur emploi.

Les taux d'entrée sont calculés sur la base des entrants et sortants France entière (hors étranger)

- **Taux d'entrée** : $\text{Taux d'entrée} = \frac{\text{entrants} \times 100}{\text{entrants} + \text{stables}}$
- **Taux de sortie** : $\text{Taux de sortie} = \frac{\text{sortants} \times 100}{\text{sortants} + \text{stables}}$

Coefficient de migration différentielle : il est défini comme le rapport entre le nombre d'étudiants entrant sur le nombre d'étudiants sortant d'une région et le nombre d'entrants sur le nombre de sortants au sein de l'ensemble de la population de la région étudiée. Il permet de mesurer la sélectivité d'une zone à l'égard d'une catégorie de population en s'affranchissant de « l'effet taille ». Supérieur à 1, le coefficient indique que la région est plus sélective (attractive) pour les étudiants que pour la population générale.

Pour en savoir plus

Site du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

Site de l'ORES Nord-Pas-de-Calais
<http://www.univ-lille-nord-de-france.fr/?q=plateformes/observatoire-regional-des-etudes-superieures-ores>

« Inscrits dans l'Enseignement Supérieur du Nord-Pas-de-Calais en 2010/2011 et parcours post-bac des bacheliers 2009 », ORES Nord-Pas-de-Calais

« Étudiants des Pays de la Loire : des mobilités géographiques nombreuses, des études moins longues qu'ailleurs », *Etudes* n°110, septembre 2012, Insee Pays de Loire

« La situation géographique de la région Centre favorise la mobilité des étudiants », *Insee Centre info* n°190, juin 2013

« Atlas régional des effectifs étudiants en 2011-2012 » - Ministère de l'Enseignement et de la Recherche.

« Les étudiants lorrains. Un défi : le renforcement de l'attractivité », *Economie Lorraine*, n°272 Décembre 2011

« Jeunes et territoires : l'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *Insee Première* n°1275, janvier 2010

« Les étudiants étrangers dans le Nord-Pas-de-Calais », Insee, *Pages de Profils* n°11, Septembre 2005.

« De l'adolescence à la vie adulte », Insee, *Dossier de Profils* n°108, Décembre 2011